

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 23 juin 2022

Présidence de Madame Carole Castillo

## **Préavis N° 20-2022**

Demande de crédit pour le raccordement du site scolaire du Léman au réseau de chauffage à distance CADouest

### *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 20-2022 de la Municipalité du 2 mai 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 347'000.- TTC avant subventions pour le raccordement du site scolaire du Léman au réseau de chauffage à distance CADouest.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte

N° 3530.2054.5030 - Site scolaire du Léman – installation chauffage à distance.

Cette dépense sera amortie en 20 ans, conformément à l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2022 inhérentes au présent préavis pour un montant estimé de CHF 2'800.- réparti dans les différents comptes par nature de la section N° 3531 – Léman collège Joran.

PREND ACTÉ que soient portées aux budgets 2023 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2022.

La Présidente

La Secrétaire

Carole Castillo

Corrine Simon

